

Septembre 2021

LES ACTUALITÉS DES PARTENARIATS FRANÇO-MAROCAINS SUR L'EAU

LA COMMUNE D'AVERMES AGIT POUR L'ACCES A L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT DANS LES ECOLES DE LA COMMUNE DE M'KAM TOLBA



Le Comité de jumelage Avermes/M'Kam Tolba a été créé en 2007 sous l'impulsion du Maire et de l'adjointe à la vie associative, dans l'objectif de développer des relations et des échanges d'ordre culturel, social, économique et sportif. Plusieurs rencontres entre élus des deux pays et membres des associations ont permis de préciser les actions à mener.

M'Kam Tolba est une commune rurale située entre Rabat et Meknès. Les 3/4 des 15 000 habitants résident dans les nombreux douars de la commune, qui s'étend sur environ 25 000 hectares. Cet étalement implique l'existence de 15 écoles primaires, afin de permettre à tous les enfants de fréquenter l'école. La plupart des écoles n'étaient pas pourvues d'équipement pour l'accès à l'eau et l'assainissement, tandis que les rares équipements existants étaient hors d'usage. Ainsi, les actions ont rapidement ciblé les jeunes, avec l'objectif d'améliorer les conditions de vie des enfants dans ces écoles primaires en assurant l'accès à l'eau et l'assainissement.

Depuis 2010, l'association a permis l'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans 14 des 15 écoles de la commune. L'accès à l'eau est mis en œuvre soit par creusement de puits, soit par forage ou branchement sur le réseau d'adduction d'eau lorsqu'il était proche. La qualité de l'eau est suivie régulièrement. Les sanitaires mis en place sont séparés pour garçons et filles et équipés de lavabos. Ces équipements sont complétés par une borne fontaine permettant aux enfants de boire et de se laver les mains.

Les enseignants ont constaté un recul de l'abandon scolaire des filles depuis la mise en place de ces aménagements. En outre, les enfants reçoivent une éducation à l'hygiène corporelle et à la protection de l'eau et de l'environnement.

La 15ème et dernière école, qui compte 720 élèves et 40 enseignants, bénéficiera de ces équipements d'ici 2021, avec un accès à l'eau par forage, ainsi que la construction de 17 sanitaires et de 2 fontaines à 3 robinets. En fin d'année, ce seront donc plus de 2500 enfants qui auront bénéficié de meilleures conditions de vie à l'école.

Par ailleurs, l'association accompagne les écoles à répondre à d'autres besoins. Outre les dons d'un minibus, d'une ambulance et de nombreuses fournitures scolaires, une action de prévention au diabète a débuté il y a 3 ans dans les écoles avec l'aide du dispensaire communal.

Afin d'entretenir les échanges interculturels, des interactions par visio-conférences sont régulièrement organisés depuis 3 ans entre jeunes des communes d'Auvernes et de M'Kam Tolba. Des échanges entre jeunes par visioconférence ont débuté également il y a 3 ans.

[retrouvez les projets de l'association sur la base de donnée du pS-Eau](#)

Contact : Sophie Rouvier : srouvier@mairieavermes.fr

LE PARTENARIAT AMIENS METROPOLE -NADOR-DRIOUCH POUR UN ACCES A L'EAU POTABLE



Afin de renforcer ses coopérations internationales, Amiens Métropole est partenaire du projet franco-Marocain intitulé « Mobilisation des Territoires Français et Marocains pour un Développement Durable », coordonné par Lianes coopération (Réseau Régional Multi-Acteurs de la Coopération Internationale des Hautes de France) et cofinancé par le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères, Direction de l'Action Extérieure des Collectivités Territoriales dans le

cadre de l'appel à projet dit « Clés en main ».

L'association les 2 Rives, également partenaire de ce projet, est chargée de la mise en œuvre des actions concrètes en collaboration avec les acteurs locaux, élus et associations.

La participation d'Amiens Métropole à ce projet permet de développer des actions en matière de politique de gestion des déchets et de tourisme durable, de renforcer les liens avec les nouveaux élus de Nador, de développer notre réseau en collaborant avec de nouvelles associations, de valoriser l'expertise territoriale dans ces domaines, d'agrandir le réseau de contacts dans cette région du Maroc ainsi que dans les autres régions marocaines partenaires. Notre collectivité est particulièrement impliquée sur les actions de sensibilisation des populations adultes et scolaires en matière de politique de gestion des déchets ainsi que des actions dans le domaine du tourisme durable en lien avec l'économie solidaire et sociale.

La participation à ce projet s'inscrit dans une coopération étroite qu'Amiens Métropole entretient avec la Province de Nador depuis 2009. Cette coopération a permis de mettre en œuvre des actions de solidarité internationale avec la ville de Nador dont sont originaires un grand nombre d'amiénois ; d'approfondir le dialogue entre les peuples et en particulier entre l'Europe et le Monde arabe ; enfin, d'organiser et de participer à de nombreuses actions développant la compréhension et la solidarité entre Amiens, la Picardie, la France et le Maroc.

Dans ce cadre, Amiens Métropole et l'association les 2 Rives sont intervenu dans la province de Driouch pour l'adduction en eau potable des villages d'Icharkyen et Issoumar.

Le projet dans le village d'Icharkyen consiste à améliorer les conditions socio-économiques et l'accès à l'eau potable des habitants des douars Icharkeyen et Taanant, situés dans la commune rurale de Beni Maghanine, Province de Driouch, par une approche de gestion participative, la mise en place de systèmes d'approvisionnement, de traitement et de distribution de l'eau potable aux 300 habitants (128 hommes et 172 femmes).

Concernant le village d'Issoumar, le projet a consisté à mettre en place un puit équipé d'une station de chloration, alimentant un réservoir d'une capacité de 9 m³ via une conduite de 200 mètre linéaire. Ce système de distribution dessert trois bornes fontaine comportant 4 robinets, implantés dans trois lieux différents, via un réseau de 1500m.

Ce système d'approvisionnement permet d'alimenter en eau potable les 280 habitants du Douar Issoumar (120 hommes et 160 femmes).

Des latrines ont également été installés dans l'école du Douar.

Contacts : Stéphanie Dapsance : s.dapsance@amiens-metropole.com

NOUVELLE COOPERATION ENTRE LA METROPOLE DE MONTPELLIER ET L'ETABLISSEMENT INTERCOMMUNAL DE LA VALLEE DE L'ARGHEN

Une convention de coopération décentralisée a été signée le 1er juillet, entre Montpellier Méditerranée Métropole et l'Etablissement de Coopération Intercommunale du Bassin de l'Arghen, structure récemment créée en 2020.

Ce partenariat de 3 ans s'inscrit dans la continuité d'une dynamique de coopération active depuis une dizaine d'années entre les communes héraultaises et les communes de la vallée de l'Arghen, dans la région Sous Massa au Maroc.

Dans le cadre d'une coopération institutionnelle entre l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse (AERMC) et l'Agence de Bassin Hydraulique Souss Massa et Drâa (ABHSM) initiée en 2005, associant le Conseil Départemental de l'Hérault et le Conseil Régional du Souss Massa, un Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGIE) avait été élaboré en 2010 à l'échelle de la vallée de l'Arghen. Les projets d'eau et d'assainissement préconisés par ce SAGI ont été réalisés via plusieurs coopérations décentralisées entre des communes marocaines de l'Arghen et des communes françaises de l'Hérault, avec le concours de l'association Experts Solidaires.

Cette nouvelle coopération prévoit un appui à la gouvernance de l'EPCI de la vallée de l'Arghen, en particulier pour le développement des services d'eau et d'assainissement et la gestion intégrée des ressources en eau, ainsi que des échanges entre élus et habitants des deux collectivités. Experts-Solidaires appuiera techniquement cette coopération grâce à son réseau d'experts et à ses partenaires au Maroc.

Retrouvez plus d'informations sur la dernière [lettre du pS-Eau n°92](#)

**Contacts : Jean-Pierre Mahé, Experts-Solidaires : www.experts-solidaires.org
Laure Maton : l.maton@montpellier3m.fr**

PHASE ACTIVE DE LA COOPERATION AGDE/TATA

Depuis 2009, la commune d'Agde entretient une coopération avec la commune de Tata, transférée à la Communauté d'Agglomération Hérault-Méditerranée (CAHM) depuis 2017, avec le concours financier des conseils provinciaux et régionaux locaux et de l'AERMC, pour développer les services d'assainissement dans les douars péri-urbains.

Un Schéma Directeur d'Assainissement Liquide (SDAL) a été réalisé en 2013, prévoyant le raccordement des douars périphérique de la commune, ainsi que l'extension de la station d'épuration, selon le phasage suivant :

- Tranche 1 : raccordement des douars de Indfiane et Tighemte
- Tranche 2 : raccordement des douars de Agoujgal, Souhn et Imghi
- Tranche 3 : raccordement du douar Agadir-Lahna, cette tranche est prévue en 2 phases
- Tranche 4 : Extension de la STEP

Cette coopération est actuellement dans une phase active, avec le lancement de la troisième tranche des travaux de raccordement.

Contact : Raphaella Vimont-Vicary : r.vimont-vicary@ville-agde.fr

MISE A JOUR DE LA FICHE PAYS MAROC

Pour plusieurs pays, le pS-Eau met à disposition sous la forme de "fiches pays", synthétiques et régulièrement mises à jour, les principales informations sur le cadre réglementaire et les outils de planification nationaux, les institutions et les modes de gestion, relatifs à l'eau et l'assainissement. La fiche pour le Maroc a été mise à jour au cours du printemps 2021 et est disponible en suivant ce lien : [Fiche pays Maroc](#)

WEBINAIRE INTERCOMMUNALITE : ECHANGE D'EXPERIENCES PAR LA COOPERATION DECENTRALISEE, LE 8 AVRIL 2021

Ce séminaire a été organisé par la DAECT en partenariat avec CUF et France Urbaine dans le cadre d'un cycle de webinaires dédié à la coopération franco-marocaines, organisé entre janvier et avril 2021. Ce volet portant sur l'intercommunalité avait pour ambition :

- D'améliorer la connaissance des acteurs français et marocains dans un domaine qui a connu une forte évolution ces dernières années, en France comme au Maroc, du point de vue de la législation, de l'exercice des compétences et des relations entre les différents niveaux de collectivités, ainsi que du rôle des élus ;
- De valoriser des expériences d'intercommunalités mises en place dans le cadre de coopérations franco-marocaines, pour la gestion de différents services, afin d'inspirer et encourager de nouvelles initiatives ;
- Dans ce cadre, la coopération entre la communauté d'agglomération de Montpellier et l'intercommunalité de la vallée de l'Arghen a été présentée, en tant qu'exemple d'une coopération abordant la gestion de plusieurs services liés à l'environnement, en particulier l'eau et l'assainissement.

Le programme et l'enregistrement du webinaire sont disponibles [ici](#).

Contacts :

Virginie Rouquette : v.rouquette@cites-unies-france.org

Elodie Martellière, Chargée de mission Fonds conjoint d'appui à la coopération décentralisée franco-marocaine, DAECT / Ambassade de France au Maroc :

elodie.martelliere@gmail.com

RETOUR SUR L'ATELIERS SUR LA REUSE DANS LE BASSIN MEDITERRANEEN FIN 2020

Le 19 novembre 2020, le pS-Eau a organisé une demi-journée d'échange sous forme de webinaire sur « La réutilisation des eaux usées traitées (REUT) dans les pays du 5+5 en Méditerranée : où en sommes-nous aujourd'hui et comment encourager une meilleure mise en place d'actions favorisant la REUT ? ». Cette rencontre avait pour objectifs :

- De présenter les résultats du projet d'étude mené par le pS-Eau, dans le cadre d'un stage, sur la thématique de la REUT en Méditerranée ;
- De présenter plus globalement, la démarche du pS-Eau concernant les thématiques de la REUT et de la valorisation des boues d'épuration et de vidange ;
- D'apporter de l'information aux acteurs pour encourager la mise en place d'actions REUT et tenter d'apporter des réponses aux freins bloquant la REUT en Méditerranée

- D'informer les acteurs de la coopération décentralisée et non gouvernementale sur les actions mises en place en multi-partenariat touchant à la REUT (ONGs/entreprises...).
- Echanger autour d'un enjeu aujourd'hui crucial et qui nécessite la prise d'initiatives de la part de tous les acteurs concernés pour continuer à encourager la REUT.
- Identifier des pistes d'actions à poursuivre dans ce domaine soit au niveau technique ou de la gouvernance.

Riche des contributions apportées par l'IME, Ecofilae et l'INRAE, cette rencontre est une première étape au niveau du pS-Eau pour approfondir cette thématique cruciale à l'échelle du bassin Méditerranéen.

Les présentations ainsi que l'enregistrement de ce webinaire sont accessibles [ici](#) (les liens sont dans le programme). Le rapport du stage de Samar Skaiki, portant sur la réutilisation des eaux usées traités en Méditerranée en suivant [ce lien](#).

Contact :

Mélodie Boissel : melodie.boissel@pseau.org **ou** **Christophe Brossé :** med@pseau.org

VALORISATION DE L'EXPERTISE DES COLLECTIVITES TERRITORIALES DANS LE CADRE DE LA COOPERATION DECENTRALISEE : EXPE-CT

Le savoir-faire et l'expertise des élus et des services des collectivités territoriales françaises en matière de gouvernance locale est de plus en plus reconnu. Concernant l'eau et l'assainissement, ces compétences portent sur les aspects techniques, mais également sur l'organisation et la gestion des services.

Par ailleurs, les collectivités territoriales souhaitent disposer d'une palette plus large d'instruments leur permettant de s'engager à l'international avec des degrés variés d'implications et de contraintes, y compris sur des projets ponctuels.

Dans ces conditions, le programme mis en place en 2011 sous les noms PACT 2 et PACT 3 évolue avec un nouveau nom EXPE-CT et un élargissement de ces objectifs :

- Promouvoir les compétences à l'international et les savoir-faire des collectivités territoriales françaises,
- Répondre aux demandes précises et urgentes de coopération de collectivités territoriales étrangères,
- Développer les coopérations décentralisées dans les pays où les collectivités territoriales françaises sont peu présentes.

Le calendrier des procédures de labellisation est assoupli et le dépôt et examen des dossiers sera réalisé « au fil de l'eau ». La collectivité ou l'association labellisée peut être sollicitée par le MEAE (DAECT) pour effectuer une mission de coopération à l'international. Lors du comité de labellisation du 20 janvier 2021, 16 collectivités et associations d'élus ont reçu le label EXPE-CT ([liste des lauréats](#))

Plus d'info sur le programme et les dépôts de dossier : [ici](#)

Contact:

Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales (DAECT)

57, boulevard des Invalides, 75007 PARIS

01 43 17 62 64 - secretariat.dgm-aect@diplomatie.gouv.fr

PROJETS D'EXTERNALISATION DE LA GESTION DES SERVICES D'EAU POTABLE EN MILIEU RURAL, DANS LES REGIONS DE CASABLANCA

La Banque africaine de développement (BAD) a accordé un don au Maroc afin de financer deux projets d'externalisation de la gestion des services d'eau potable en milieu rural. Cette enveloppe, utilisée via le fonds « Facilité africaine de l'eau » (FAE), est destinée à financer deux projets qui bénéficieront à une population totale de 313 700 personnes, 78 200 habitants du périmètre rural d'El Borouj dans la région de Casablanca-Settat et 235 500 habitants de Safi Ouest dans la région de Marrakech-Safi.

LANCEMENT DU PROJET « PROGIRE » POUR LA GESTION INTEGREE DES RESSOURCES EN EAU EN MILIEU OASIEN

Initié en février à Tata, à l'initiative de l'Association des enseignants des Sciences de la vie et de la terre au Maroc (AESVT-Maroc) et financé par l'Union européenne, le projet « ProGIRE » promeut la gestion intégrée des ressources en eau en milieu oasien, en ciblant les oasis Aguinane à Tata et Ferkla à Errachidia.

Le projet contribue à la sauvegarde des Oasis du sud Marocain, en fédérant les acteurs pertinents autour d'une planification concertée et efficace de l'utilisation et de la valorisation de l'eau dans les zones urbaines et rurales en milieu oasien

D'une durée de trois ans, le projet s'articule autour des quatre composantes suivantes :

- Le renforcement de la gouvernance et des capacités des acteurs locaux autour de l'élaboration de plan de gestion intégrée des ressources en eau ;
- Le développement d'un pool de jeunes entrepreneurs et de jeunes experts locaux en la matière, la mise en œuvre de solutions et de technologies adaptées ;
- La facilitation de la mise à l'échelle à travers l'influence des politiques nationales et territoriales.

■ Voir le [communiqué de l'AESVT](#)

UN NOUVEAU PLAN NATIONAL DE L'EAU (PNE)

Le Plan National de l'Eau (PNE) de 2015 fixait à l'horizon à 2030, des objectifs d'augmentation du taux d'accès à l'eau potable en particulier via la construction de barrages, l'amélioration des rendements des réseaux de distribution d'eau potable et le développement d'une irrigation plus localisée.

Le PNE à venir fixera des objectifs à horizon 2050, afin de poursuivre ces démarches et d'appliquer le cadre juridique de la loi sur l'Eau 36-15.

Par anticipation, le Programme national prioritaire d'approvisionnement en eau potable et d'irrigation de janvier 2020 établit un plan d'action à court terme (2020-2027), prévoyant de grands projets d'infrastructures (barrages, transfert, stations de dessalement), ainsi que la prospection d'eaux souterraines et le renforcement de la réutilisation des eaux usées traitées pour l'irrigation des espaces verts.

Le PNE devrait fixer plusieurs objectifs de développement, notamment l'atteinte d'un taux d'accès de 96,6% d'accès à l'eau potable en milieu rural et d'un rendement national dépassant les 76%. Il est également prévu une accélération de la réutilisation des eaux usées et la construction de grands barrages, ainsi que le renforcement de mesures d'adaptation aux changements climatiques.

MISE EN PLACE DE 5 NOUVEAUX BARRAGES EN 2021 DANS LE CADRE DU PNE

Dans le cadre du PNE 2020-2050, la construction de cinq nouveaux grands barrages d'une capacité cumulée de 525 millions de m³ a démarré en 2020, pour une enveloppe budgétaire globale de 4,8 MDH. Ces barrages seront mis en place sur Oued Lakhdar, dans la province d'Azilal, à Taghziert, dans la province de Béni-Mellal, à Tamri dans la préfecture d'Agadir Ida-Outanane et à Alkhankro à Figuig. A ces nouveaux barrages s'ajouteront les travaux de rehaussement du barrage d'Imfout, à Settat.

La mise en œuvre de ces barrages s'inscrit dans le cadre d'un programme de construction de 20 nouveaux ouvrages d'ici 2027 afin de porter la capacité totale de stockage à 21 milliards de m³ d'eau.

EVALUATION DE LA PREMIERE PHASE DU PROGRAMME NATIONAL D'ASSAINISSEMENT DU MAROC (PNA1)

Etabli en 2011, le PNA avait pour objectifs principaux :

- La réhabilitation et l'extension de réseaux d'assainissement et l'amélioration du service assainissement et du taux de raccordement des populations ; soit 250 000 habitants à raccorder et 570 000 bénéficiant d'un service amélioré.
- L'amélioration du taux de traitement des eaux usées avec une capacité épuratoire atteignant 14 millions de m³/an.
- La réalisation de pilotes de techniques d'épuration.
- Le renforcement des capacités de l'ONEE-Branche eau pour les études et la construction et l'exploitation des systèmes d'assainissement notamment par la mise en place d'un suivi global des performances épuratoires et de la conformité de rejets.

La première phase du programme national d'assainissement du Maroc – PNA1 (CMA1134) a été évaluée. Cette phase visait prioritairement le financement d'infrastructures d'assainissement dans des communes de taille moyenne (5000 à 80 000 habitants) dont le service d'eau potable était déjà géré par l'ONEE.

Le PNA 1 a permis le développement d'infrastructures de collecte et d'épuration de plus de 15 centres urbains de petites et moyennes tailles (sur les 29 centres urbains pressentis en 2011).

En revanche, les effets du PNA1 sur l'amélioration de la gouvernance de l'eau restent limités, en particulier concernant la clarification des limites de responsabilité pour la maîtrise d'ouvrage des investissements. L'ONEE- branche eau a également encore de nombreux défis à relever.

Ainsi, l'évaluation préconise que l'ONEE branche eau travaille au renforcement de la professionnalisation de l'exploitation, de la maîtriser de ses coûts d'investissement et d'exploitation, de l'amélioration de la qualité des rejets d'eau usées ; ainsi que de sa stratégie de tarification et de développement des services en milieu rural.

En savoir plus : [Résumé de l'évaluation](#)

INITIATIVE AFD OSS POUR REDUIRE LE STRESS HYDRIQUE EN AFRIQUE DU NORD

Une convention de partenariat entre l'Observatoire du Sahara (OSS) et du Sahel et l'Agence Française de Développement (AFD), a été signée le jeudi 5 novembre 2020 à Tunis, en vue de la mise en œuvre d'une initiative régionale intitulée « Stress hydrique et changement climatique en Afrique du Nord », en présence de représentants de l'AFD et de l'OSS, en particulier du Secrétaire Exécutif de l'OSS et du Directeur de l'AFD Tunisie.

Cette initiative vise à alimenter pour une durée de 18 mois le dialogue de politiques publiques dans la région et d'encourager le partage de connaissances à une échelle régionale sur les enjeux et solutions permettant de faire face à ces défis. Elle permettra la création d'espaces de dialogue sur et la production de documents de synthèse par pays et à l'échelle régionale, ainsi que la publication de documents de recherche dans les collections de l'AFD.

« Dans ce contexte, il semble particulièrement approprié de réfléchir à la contribution potentielle des ressources en eau non conventionnelles (en particulier la réutilisation des eaux usées traitées pour l'agriculture, le dessalement ou la déminéralisation de l'eau et les eaux fossiles transfrontalières) et de décrire les conditions et les meilleures pratiques associées, ainsi que les risques possibles et particulièrement environnementaux », indique l'AFD. (source Afrika21).

Retrouvez la description du projet [sur la page de l'AFD](#)

LANCEMENT D'UNE INITIATIVE « PARTENARIAT VERT » ENTRE UE – MAROC

Lancé en juin dernier, le Partenariat Vert s'inscrit dans la continuité des réflexions menées sur l'avenir des relations entre le Maroc et l'Union européenne lors de « la retraite de Skhirat », ainsi que de la Déclaration Politique Conjointe qui a conduit le Conseil d'Association UE-Maroc à instituer en juin 2019 le « Partenariat euro-marocain de prospérité partagée ». Les secteurs de l'énergie, de la lutte contre le réchauffement climatique, de la protection de l'environnement et la promotion de l'économie verte, y sont identifiés comme axe de coopération prioritaires.

Le Partenariat Vert constitue une première étape clé dans la démarche de conforter les relations stratégiques et historiques entre le Maroc et l'UE, à travers le développement de nouveaux partenariats novateurs. Cette collaboration se traduira par une convergence politique entre les deux parties, concernant les problématiques liées à l'environnement, le climat et le développement durable.

Le Partenariat Vert pourra s'appuyer d'une part sur les ambitions du Pacte vert pour l'Europe, lancé en décembre 2019, et d'autre part sur la Stratégie Nationale de Développement Durable adoptée par le Maroc en juin 2017, ainsi que sur le Nouveau Modèle de Développement. Cet engagement permet au Maroc de définir un cap ambitieux favorisant la conception d'initiatives innovantes et la mise en place de projets structurants, capables d'accompagner les dynamiques induites par la transition verte.

Ce chantier commun vers un Partenariat Vert traduira l'attachement de l'UE et du Maroc à mettre en œuvre l'Accord de Paris sur le changement climatique, en plaçant au cœur de leurs politiques et de leurs investissements, les questions de la transition énergétique, la gestion durable de l'eau et des déchets, la lutte contre la pollution de l'air, la protection de la biodiversité, la transition vers une économie à basses émissions en carbone, ainsi que l'accroissement des capacités d'adaptation et de la résilience au climat.

RESSOURCES - PUBLICATIONS

GUIDE D'ORIENTATION POUR UNE GESTION PARTICIPATIVE ET CONTRACTUELLE DE L'EAU AU MAROC, GIZ, Lisode, 2020.

Ce guide d'orientation constitue un document de référence sur la gestion participative et contractuelle de l'eau au Maroc, en théorie et en pratique.

Il a été réalisé dans le cadre d'un programme de coopération entre le Maroc, l'Allemagne et la Suisse intitulé « Appui à la Gestion Intégrée des Ressources en Eau – AGIRE », et appuyé entre janvier 2018 et juin 2020 par Lisode, société coopérative spécialisée dans la conduite de processus de concertation pour la gestion des ressources naturelles.

Ce document est le fruit de deux approches complémentaires : la capitalisation des connaissances des acteurs et experts œuvrant pour la gestion de l'eau, et l'expérimentation de terrain.

Retrouver la publication en suivant [ce lien](#)

RAPPORT SUR LA GOUVERNANCE DE L'EAU DANS LES VILLES AFRICAINES – FOCUS SUR DES VILLES MAROCAINES - *Water Governance in African Cities*, OCDE, mars 2021

S'appuyant sur une enquête à travers 36 villes de toutes tailles en Afrique, ce rapport fournit une analyse régionale de la répartition des responsabilités en matière de gestion de l'eau, de l'efficacité des cadres institutionnels, politiques et réglementaires, ainsi que des lacunes critiques en matière de gouvernance.

En complément de ce rapport, des fiches de synthèse ont été produites, reprenant les informations concernant les villes enquêtées, parmi lesquelles plusieurs villes marocaines : Al-Hoceima, Chefchaouen, Fès, Marrakech, Meknès, Rabat, Tanger, Tétouan

Retrouvez le rapport et les fiches de synthèse sur [ce lien](#)

PUBLICATION DE L'AFD SUR LA GESTION DES EAUX SOUTERRAINES DANS LE BASSIN MEDITERRANEEN

La gestion des ressources en eau souterraine : six situations du bassin méditerranéen analysées sous l'angle de l'économie néo-institutionnelle et de la théorie des contrats, AFD collection « papiers de recherche », 2020.

Au niveau mondial, les prélèvements en eau souterraine ont triplé en 50 ans et il est estimé que 20 % des aquifères sont aujourd'hui surexploités. Les enjeux de la considération de l'eau en tant que bien commun sont au cœur de la problématique de la surexploitation des ressources.

Cette publication présente deux cadres d'analyse permettant d'explicitier les facteurs à l'origine des dysfonctionnements de la gestion et la répartition des ressources en eau souterraine : d'une part l'approche de la notion de « communs » développées par Elinor Ostrom et d'autre part, la théorie « des contrats ». Ces deux cadres d'analyse se rejoignent sur la préconisation d'un mode de gestion décentralisée, faisant intervenir des « agents intermédiaires » dans les processus de gestion. Il est également souligné l'importance d'instruments économiques incitant à l'économie

d'eau et au partage des données.

Ce document s'appuie sur l'analyse de six cas d'étude : la nappe de l'Astien et la nappe du Roussillon en France, l'aquifère de la Mancha en Espagne, la nappe de Bsissi oued el Akarit en Tunisie, le bassin hydrogéologique de l'Azraq en Jordanie et le bassin du Souss Massa au Maroc.

Retrouver la publication en suivant [ce lien](#)

AGENDA A VENIR

RÉUNION DU RÉSEAU MAROC PS-EAU

La prochaine réunion du réseau Maroc aura lieu le 7 septembre 2021 de 14h à 17h en webinaire.

L'objectif de cette rencontre est de partager des éléments du cadre sectoriel de l'eau et l'assainissement, à l'échelle nationale et à l'échelle des grands bassins versants et de permettre des échanges autour de quelques thématiques ciblées, introduites par la présentation de retours d'expériences.

Retrouver le programme et le lien du webinaire en suivant [ce lien](#)

Si vous n'avez pas reçu d'invitation, merci de vous inscrire en contactant :

melodie.boissel@pseau.org

Faites vivre le réseau Maroc !

Cette newsletter a été conçue pour vous tenir régulièrement informés de l'actualité du secteur. Elle ne demande qu'à être enrichie par vos contributions...

N'hésitez pas à nous faire part de toutes informations susceptibles d'intéresser les membres du réseau !

Contacts :

Mélodie Boissel : melodie.boissel@pseau.org

Christophe Brossé - med@pseau.org